

Session d'été
Conseil départemental des Côtes d'Armor
22 juin 2026

Discours d'ouverture
de Christian Coail, président du Département

Mesdames et Messieurs,

Ce soir, alors que l'équipe de France de football affrontera l'Irak dans le cadre de la Coupe du Monde, il manquera un journaliste sportif français en tribune de presse : Christophe Gleizes, détenu injustement en Algérie depuis le 29 juin 2025 alors qu'il réalisait un reportage sportif. Au nom de notre Assemblée, je veux lui apporter notre soutien et m'associer à l'appel de Reporters sans frontières pour sa libération immédiate.

Sans transition, j'en viens à notre session qui s'inscrit dans un contexte pour le moins particulier. Je ne reviendrai pas sur les éléments que j'ai pu exprimer ce matin. Les collégiennes et collégiens vont, je l'espère, nous apporter de leur enthousiasme et de leur légèreté.

Le conseil des collégiennes et des collégiens est symbolique de notre ambition de construire l'avenir de notre territoire via notamment la transmission des rites démocratiques et républicains à la jeune génération. C'est toujours pour nous, élus, un moment spécial de voir notre jeunesse imaginer, débattre autour de l'intérêt général.

J'évoquais, à l'instant, notre ambition de préparer l'avenir du territoire. Nous nous efforçons, en effet, d'anticiper au maximum sur les défis futurs. C'est le sens de la démarche Côtes d'Armor adaptées au climat de demain. Comme a pu le dire déjà la vice-présidente Nathalie Travert-Leroux : soit nous attendons d'être au pied du mur, soit nous anticipons. Nous avons naturellement choisi la seconde option. Et les défis et les efforts seront de taille. 150 millions d'euros seront nécessaires d'ici 2050 pour l'entretien de nos routes et de nos ponts du fait du réchauffement climatique. Le besoin de financement pour les bâtiments du Département hors collège pour la rénovation thermique est, lui, de l'ordre de 175 millions d'euros. C'est colossal ! Sachant que des efforts seront aussi nécessaires sur nos espaces naturels sensibles, le logement social, etc. Ces faits montrent bien qu'on ne peut plus penser l'aménagement du territoire comme dans les années 90.

Ce mur d'investissement nous attend aussi sur d'autres politiques publiques. Je pense en le disant à l'autonomie. La dynamique démographique étant ce qu'elle est, notre pays, notre département vieillissent. Mécaniquement, il y aura plus de personnes âgées dépendantes. Cela demandera des moyens supplémentaires pour les EHPAD, pour le domiciliaire. C'est ce que j'ai pu exprimer, notamment, lors du CA de l'ARS vendredi dernier. J'ai

l'impression d'enfoncer des portes ouvertes en exprimant cela. Mais, pourtant, elles prennent l'allure de portes blindées dès que l'on évoque le sujet avec l'État.

En parlant du besoin croissant de crédits pour différentes politiques publiques, je pense également à la protection de l'enfance. L'actualité a montré cruellement à quel point c'était un angle mort pour notre société. Personne n'a sans doute mieux illustré l'importance de l'enfance que Saint-Exupéry. Je pense notamment à un passage de son roman *Pilote de guerre* où il écrit que l'on est de son enfance comme l'on vient d'un pays. C'est précisément parce que nous sommes convaincus, comme l'auteur du *Petit Prince*, du rôle fondamental de l'enfance dans la construction de soi que nous avons fait de la protection de l'enfance la priorité du mandat et que nous lui avons consacré une hausse inédite de plus de 70 % de son budget depuis 2021. Mais l'on sait que les efforts globaux devront significativement augmenter à l'avenir. Et en disant cela je parle de politiques contiguës de l'aide sociale à l'enfance : la santé, notamment la pédopsychiatrie et les places en IME, le logement, la PJJ. Car la protection de l'enfance est un continuum de politiques dont l'aide sociale à l'enfance, portée par les Départements, ne constitue qu'un maillon. Un maillon important, certes. Mais un maillon parmi d'autres. Je sais qu'en disant cela je me répète par rapport à d'autres discours. Mais c'est parce que l'enjeu est essentiel car c'est, ni plus ni moins, que le pacte républicain qui se joue ici. J'espère que les candidates et candidats à l'élection présidentielle l'année prochaine n'oublieront pas que la protection de l'enfance n'a pas besoin de nouveaux textes législatifs bricolés à la suite d'un drame national, mais simplement de

moyens importants et constants sur le long terme au bénéfice des services publics qui constituent le continuum de cette politique.

Et parmi les services publics concernés, il y a évidemment les Départements. S'il y a effectivement un répit apparent, qui conduit d'ailleurs certaines personnes à s'auto-congratuler en égratignant les autres en décrivant de manière erronée leur situation financière, le contexte pour les Départements français demeure structurellement préoccupant. Les Côtes d'Armor, comme le Finistère, ont bénéficié du fonds de sauvegarde et ont été dispensés de Dilico. Ce qui leur a sorti la tête de l'eau momentanément. Nous ne sommes pas en « grande difficulté » du fait notamment de notre gestion prudente et anticipée de ces dernières années durant lesquelles nous avons provisionné 10 millions d'euros de DMTO et nous sommes désendetté de plusieurs dizaines de millions en prévision d'exercices plus durs. Preuve d'ailleurs de notre mobilisation sur le sujet, nous regardons toutes les pistes de recettes potentielles, sans sectarisme mais en restant fermes sur nos valeurs. C'est le sens de la charte sur le mécénat que je vous propose d'adopter tout à l'heure et de la création d'une fondation sous égide pour le sport costarmoricaïn. Mais, cela étant, à l'heure où je vous parle c'est la grande inconnue pour 2027. La vie parlementaire française étant ce qu'elle est en ce moment, personne ne peut se projeter sur 2027 sur le plan budgétaire. A commencer, d'ailleurs, par le Gouvernement. Et l'on voit bien le problème quand l'on voit l'importance des défis auxquels est confronté notre pays. Et, s'agissant des Départements, il est urgent qu'ils disposent d'un modèle de financement pérenne et à la hauteur de leurs missions. Non pas pour faire plaisir à quelques élus locaux. Mais simplement parce que les compétences des

Départements sont au coeur de notre pacte social et de la vie de nos concitoyennes et concitoyens.

Depuis le début du mandat, nous avons pour projet d'aménager de manière durable et équilibrée le territoire. Pour cela, nous renforçons les solidarités, accélérons la transition écologique et tendons à consolider la démocratie et le lien citoyen. Dit autrement, notre stratégie d'aménagement du territoire se veut transversale et nous mobilisons donc toutes nos politiques pour cet objectif. Que cela soit par le soutien aux collectivités, comme le montre la contribution au financement de la piscine de Dinan aujourd'hui, ou le soutien à des associations essentielles à la vie de nos territoires comme la SNSM que l'on évoquera dans nos échanges tout à l'heure. Et c'est aussi le cas, par exemple, via notre politique culturelle. Nous participons à l'animation du territoire notamment via nos sites départementaux. Mais nous le faisons également avec la bibliothèque des Côtes d'Armor. Son travail est sans doute plus discret pour le grand public mais déterminant puisqu'elle contribue, entre autres choses, à prêter des livres aux bibliothèques communales du département. L'enjeu est de permettre l'accès aux livres dans chaque territoire. La politique de lecture publique est fondamentale pour une société et pour une démocratie. Car c'est grâce à la lecture que l'on se documente, que l'on forge son esprit critique mais aussi que l'on s'évade, que l'on rêve. La lecture est un facteur d'épanouissement mais aussi un formidable instrument d'émancipation, quel que soit son âge. C'est tout le sens de la politique de lecture publique conduite par le Département et mise en œuvre par la BCA. On pourra l'évoquer plus précisément lors du rapport sur la charte de la BCA, tout à l'heure. A noter,

à cet égard, l'enjeu autour de l'IA et du respect du droit d'auteur puisque la charte refuse l'achat de livres rédigés exclusivement par l'IA ou qui seraient traduits par l'intelligence artificielle. Ce qui sous-tend ce choix de notre part, c'est à la fois une certaine idée de la culture, de la littérature mais aussi une certaine conception de l'Humain et du monde dans lequel nous souhaitons vivre.

Autre enjeu de cette session, le projet scientifique, culturel et éducatif des archives départementales. Depuis le début du mandat, la préservation de nos biens communs est au coeur de notre action. La préservation des liens humains, de l'environnement, de la ressource en eau. Il en va de même pour nos archives qui recueillent notre mémoire collective. Les archives départementales constituent un outil essentiel pour le travail de recherche, la recherche universitaire mais aussi des recherches individuelles. Dans un monde où la science, le rapport à la vérité sont bousculés, défendre la diffusion large des livres et la préservation de notre mémoire commune sont des démarches indispensables et éminemment stratégiques. D'ailleurs, les projets totalitaires ne s'y trompent pas car, lorsqu'ils s'installent, ils ont toujours pour priorité de réécrire le passé et de s'en prendre aux livres, que ce soit par la censure ou les autodafés.

Mesdames et Messieurs,

Comme vous pouvez le constater, même si les temps sont durs, et j'aurais même tendance à dire précisément parce que les temps sont durs, nous

maintenons le cap que nous nous sommes fixés en 2021. Les sujets à l'ordre du jour aujourd'hui nous permettront, je n'en doute pas, de pouvoir débattre sereinement de ces enjeux.

Je vous remercie.

Christian Coail,

Président du Département des Côtes d'Armor